

à propos

LE JOURNAL DES LOCATAIRES D'HABITAT DE LA VIENNE



ITEUIL

L'ACCUEIL ET LA SOLIDARITÉ EN ACTION



En bref

Enquête de satisfaction
2017 : bientôt les premiers
résultats



En direct

Après Châtelleraut, Poitiers
met en place de nouveaux
répartiteurs

HLM en Danger
Baisse des APL :
tous perdants,
tous concernés !

On vous dit tout

Loi de Finances 2018 :
quel sera l'impact sur les
locataires ?



Rejoignez-nous sur
www.habitatdelavienne.fr



“ En 2018, mobilisons nos forces pour préserver le logement social ”

Edito

A l'heure du vote de la loi de Finances et de cette nouvelle année, 2018 s'annonce pleine de changements. La volonté affichée par le gouvernement de transformer la politique du logement social ne doit pas se faire au détriment de l'avenir des organismes sociaux qui n'ont de cesse d'offrir des solutions d'hébergement aux plus modestes. Baisse des loyers, baisse de l'Aide Personnalisée au Logement (APL)... l'effort financier demandé risque fort de mettre en danger un modèle quasi unique en Europe avec des conséquences directes sur l'économie et l'emploi, notamment dans le secteur du bâtiment. En 2018, nous serons donc aux côtés de nos locataires, de nos administrateurs et de nos équipes de proximité pour mobiliser et sensibiliser les pouvoirs publics aux enjeux sociaux et économiques pour le territoire de la Vienne.

Henri COLIN
Président

En bref

Civigaz ou comment sensibiliser aux enjeux de la consommation d'énergie

civigaz
Les volontaires de la transition énergétique

AVIS DE PASSAGE
Les volontaires du Service Civique se sont présentés chez vous aujourd'hui.

Merci d'appeler le 05 49 13 07 14
pour convenir d'un prochain rendez-vous.
audrey.veillet@pimms.org

GRAND POITIERS
GRDF
FACE
PIMMS
HABITAT
EKIDOM

Afin de faire face à la précarité énergétique, Habitat de la Vienne s'est engagé aux côtés du distributeur de gaz GRDF et du Grand Poitiers, dans le programme Civigaz. L'objectif, sensibiliser les habitants de 13 communes de l'agglomération à participer à la lutte contre le gaspillage énergétique et contre la précarité économique et sociale.



OFFERT AVEC VOTRE MAGAZINE :
l'agenda de poche Habitat de la Vienne 2018 ! Souple et léger, le format idéal pour être sûr de n'oublier aucun rendez-vous.

Neuf jeunes du service civique à votre écoute

Au total, une équipe de 9 jeunes volontaires en service civique âgés de 16 à 25 ans réalisera près de 1 300 visites dans la Vienne. Plus particulièrement, les volontaires sensibiliseront les occupants aux économies d'énergie, à la sécurité des installations intérieures gaz et remettront un pack comprenant un thermomètre, un calendrier des écocgestes ainsi qu'une fiche de contacts utiles. Cette opération a débuté le 11 décembre sur Beaulieu et s'étendra à tous les quartiers de Poitiers et des communes alentours jusqu'en juin. Un carton d'annonce sera déposé dans les boîtes aux lettres de chaque locataire ciblé. **Pour en savoir plus**, contactez Civigaz au 05 49 13 07 14 ou rendez-vous sur www.habitatdelavienne.fr

Sommaire

Edito

p. 02

En bref

Civigaz ou les enjeux de la consommation d'énergie / TNT : en janvier, pensez à changer de fréquence / Punaises de lit : ce qu'il faut savoir pour les éviter

p. 03

Grand angle

Iteuil : l'accueil et la solidarité en action

p. 04

En direct

Mise en place de nouveaux répartiteurs sur Poitiers / La nouvelle lettre d'information pour les seniors arrive

p. 06

On vous dit tout... p. 07

Loi de finances 2018 : quel sera l'impact sur les locataires ?

Devenez propriétaire

Pavillons et maisons à vendre

p. 08

A propos, le magazine des locataires d'Habitat de la Vienne, 33, rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles

Direction de la publication : Pascal Aveline - Photographies : Habitat de la Vienne - Fotolia Rédaction et mise en page : Laura Casanova - Maquette : Obea communication - Impression : Megatop - Tiré à 10 000 exemplaires

TNT : en janvier, pensez à changer de fréquence

Avis aux téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau individuelle ou collective : les fréquences de la TNT changeront à partir **du 23 janvier 2018** dans le cadre de sa troisième phase de déploiement du réseau.

Après le 23 janvier, **les utilisateurs devront réaliser une nouvelle recherche et mémorisation de leurs chaînes**. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.



En cas de difficultés de réception de la télévision ou pour toute autre question sur le sujet, n'hésitez pas à contacter votre antenne Habitat de la Vienne.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr ou rapprochez vous de votre agence Habitat de la Vienne.

Punaises de lit : ce qu'il faut savoir pour les éviter



Phénomène de plus en plus répandu, les punaises de lit sont responsables de nombreuses nuisances (troubles du sommeil, anxiété, isolement social...) et contrairement aux idées reçues, la propreté d'un lieu ne garantit pas à elle seule la protection contre les colonisations. En cas d'infestation d'un logement, il est utile d'adopter rapidement les bons gestes.

Les conseils : pour protéger son environnement, il est conseillé de maintenir le logement propre sans encombrement et d'éviter de se procurer des vêtements, des meubles rembourrés ou des matelas d'occasion d'origine inconnue. L'utilisation régulière de l'aspirateur et l'examen du lit et du sommier sont également préconisés. **Si le problème persiste, il est fortement recommandé de faire appel à une entreprise de désinsectisation qui utilisera les produits les mieux adaptés.** Si vous voyagez beaucoup, pensez à prendre les mesures nécessaires afin d'éviter de rapporter les punaises de lits des hôtels à domicile.

Mais aussi...

Enquête de satisfaction : merci pour votre mobilisation !

Vous avez été près de 1 905 locataires Habitat de la Vienne à participer à l'enquête de satisfaction menée tous les trois ans par les bailleurs sociaux. En cours d'examen, les résultats paraîtront courant du premier trimestre 2018. L'objectif : améliorer la qualité du service rendu aux locataires et leur cadre de vie. **Retrouvez les résultats dans notre prochain numéro et sur www.habitatdelavienne.fr**



L'enquête sur l'occupation du parc social débute

Organisée tous les deux ans, l'enquête sur l'occupation du parc social commence. Elle sera cette année doublée de l'enquête de Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). L'objectif : réaliser auprès des locataires, une collecte d'informations allant de la situation socio-professionnelle et familiale à la composition du foyer. **Les données recueillies et confidentielles serviront à orienter les politiques du logement et à anticiper les futurs besoins des locataires.** Nous comptons vivement sur votre participation.



Grand angle



ITEUIL

L'ACCUEIL ET LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Don de meubles, vêtements, approvisionnement en nourriture... c'est une véritable chaîne de solidarité qui s'est mise en place sur la commune d'Iteuil. Touché par l'histoire de la famille Acosta, arrivée en France après avoir tout perdu à Saint-Martin en Outre-Mer, suite au passage du cyclone Irma, un quartier entier s'est mobilisé pour leur venir en aide. Habitat de la Vienne est allé à leur rencontre, l'occasion de raconter une histoire d'entraide hors du commun.

Qui aurait cru que la petite commune d'Iteuil, environ 3 000 habitants, serait le théâtre d'une histoire inédite de solidarité ? L'histoire commence en septembre dernier. La famille Acosta, originaire de Saint-Martin, avait pour projet de rejoindre la France pour permettre à leur plus grand enfant Jérémy, d'intégrer un institut médico-éducatif (IME). Puis sur leur route, ils croisent le chemin du cyclone Irma. " Le cyclone a tout changé : cela a été une vraie épreuve qui nous a obligés à quitter Saint-Martin plus vite que prévu ", explique José Acosta. Ils mettent ce qu'il reste de leur vie de Saint-Martin dans six valises et débarquent en France. Ils ne connaissent qu'une seule adresse, celle de leur futur logement à Iteuil, une résidence gérée par Habitat de la Vienne.

Ils ne parlent pas un mot de français, ils ne connaissent personne en France. Leur réflexe, contacter l'antenne locative de Gençay et organiser leur venue sur place. " Tout nous semblait différent : la langue, les démarches, les paysages, les coutumes, et surtout...le climat " raconte José.

”

Ici, nous avons l'occasion d'offrir à nos enfants, un meilleur avenir. Nous sommes très reconnaissants pour tout ce qui nous a été donné.

Marley Acosta
et son enfant
Josué



UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ IMMÉDIATE

Arrivée à Iteuil, la famille fait la rencontre de Rodolphe Jousselin, Responsable de l'antenne de Gençay. En quelques heures, tout s'organise : après une visite en mairie, l'association Embellie, qui vient en aide aux familles en grande difficulté sociale [cf. focus], se mobilise pour trouver vêtements et nourriture. Les voisins du quartier de la Chaumellerie font don des meubles dont ils ne se servent plus pour aider cette famille à s'installer dans son nouveau logement. " Nous avons un toit, du chauffage, de l'eau chaude... nous retrouvons quelque chose après avoir tout perdu, cela a beaucoup compté pour nous de voir toute cette aide venir jusqu'à nous ", précise Marley Acosta.

ALLER PLUS LOIN DANS L'ACCOMPAGNEMENT

C'est donc une véritable chaîne de solidarité qui s'est improvisée autour de cette famille : mairie, agents techniques et administratifs, assistante sociale, associations et élus se sont fédérés pour faciliter son accueil. " Chez Habitat de la Vienne, nous allons au-delà de la simple remise des clés, explique Rodolphe Jousselin. Nous nous positionnons aussi comme des intermédiaires : nos gardiens, premiers interlocuteurs, comme nos chargés de clientèle, sont à l'écoute des problématiques de nos usagers. Nous assurons un réel suivi. Parfois, nous sommes amenés à les orienter vers un[e] conseiller[er] Sociale qui les aidera à trouver des solutions à leurs difficultés financières ou sociales. "

À ce titre, Habitat de la Vienne met à la disposition de ses locataires, un service de conseil social qui intervient pour résoudre les problèmes d'ordre social, administratif ou économique que rencontrent les ménages pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

“

Nous étions le seul interlocuteur de la famille Acosta à leur arrivée. Nous avons fédéré tous les acteurs, des associations à la Mairie en passant par les assistantes sociales. Ils sont partis de Saint-Martin avec presque rien. Nous voulions les aider et leur donner un coup de pouce pour un nouveau départ. ”

Claudie Baty

Chargée de Clientèle
Agence de Gençay



VERS UN NOUVEAU DÉPART

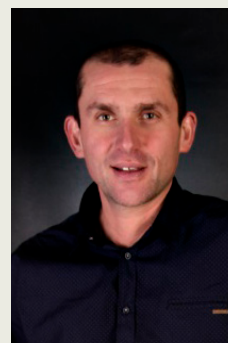
Grâce aux actions mises en place, la famille Acosta peut aujourd'hui envisager l'avenir autrement. Assurer une scolarité pour leurs trois enfants, notamment pour le plus grand Jérémy, souffrant d'autisme, obtenir un travail, apprendre une nouvelle langue, représentent aujourd'hui leurs futurs projets. " A Saint-Martin, j'étais chauffeur de taxi. Je suis en train de réaliser toutes les démarches afin de pouvoir obtenir mon permis ici, à Iteuil, souligne José. Cela représenterait pour nous la possibilité de travailler et de nous déplacer plus facilement. "

L'Embellie, en quelques mots

Spécialisée dans l'accompagnement des personnes en difficultés, Embellie lutte, grâce à ses bénévoles, contre l'exclusion et pour la sauvegarde de la dignité des familles. Depuis 1993, l'association a développé plusieurs actions dont l'épicerie sociale, le vestiaire (friperie ouverte à tous, sans condition de ressources) ou encore le jardin social. Présent sur la commune d'Iteuil, l'association propose également plusieurs rendez-vous annuels : braderie, collecte de la banque alimentaire, activités sportives et culturelles pour les enfants.

Pour plus d'informations, contactez le 06 79 44 43 18 / asso-embellie@voila.fr / 25 route de la Gare [Espace Maurice Menu]

Point de vue



Rodolphe JOUSSELIN,
Responsable de l'antenne de Gençay Habitat de la Vienne, nous raconte sa rencontre avec la famille Acosta.

“ **13h30, un vendredi du mois d'octobre ...**

Il fait à peine 7 degrés dehors lorsque je découvre cette famille qui m'attend devant leur nouvelle résidence, lunettes de soleil encore vissées sur la tête et tee-shirts à manches courtes. Ils ont six valises avec eux et naturellement, je leur demande quand arrivent leurs affaires. Je comprends rapidement que ces valises sont tout ce qu'il leur reste. L'information reçue, une deuxième inquiétude : ont-ils mangé ? La réponse est tout autant désarmante. Alors je réalise un état des lieux inédit. Après la visite de l'appartement qui redonne le sourire à leurs trois enfants, je conduis M. Acosta à la mairie. Sur place, la chaîne de solidarité se met en place : trouver du mobilier, des vêtements, et de la nourriture pour parer au plus pressé. Au passage, j'arrive à organiser un rendez-vous dès le lundi matin avec l'assistante sociale, pour qu'elle les accompagne dans leurs démarches et qu'elle les aide à trouver des solutions à leurs problématiques ; je pense à l'inscription à l'école et à quelques autres impératifs. Nous échangeons comme nous pouvons dans un anglais parsemé de quelques mots de français.

Il est 18h30. Je les laisse avec des provisions, des matelas, quelques meubles, sidéré et heureux de voir que tant de générosité a pu être mobilisée en si peu de temps... ”

En direct

> NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Après Châtelleraut, les logements de Poitiers s'équipent d'un système de comptage individualisé des consommations dès l'été 2018

Suite à la mise en application de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), Habitat de la Vienne poursuit l'installation de compteurs individuels de consommation de chauffage sur ses logements de Poitiers en 2018. L'idée : mettre en place, dans les logements utilisant un mode de chauffage collectif et équipés de radiateurs, un système de répartition individuel. La loi vise ainsi à responsabiliser chaque habitant qui ne paiera désormais que ce qu'il consomme. Habitat de la Vienne doit équiper l'ensemble des logements concernés d'ici 3 ans.

A noter : La facture chauffage des locataires se présentera désormais ainsi : 30% de part fixe calculée selon la surface du logement au m² [cela représente la part de consommation de base relative aux espaces communs et à la chaufferie], et 70% de part variable en fonction des relevés individuels. Les frais d'entretien des installations de chauffage seront toujours répartis en fonction de la surface.



Proxiserve choisi par Habitat de la Vienne pour l'installation

Habitat de Vienne a retenu l'entreprise Proxiserve pour son expertise dans la maîtrise des dépenses d'énergie. Les locataires concernés seront avertis des périodes d'intervention des ouvriers dans leur logement par voie d'affichage au sein de la résidence.

L'intervention de Proxiserve dans chaque logement prévoit la mise en place **d'un robinet thermostatique, d'un répartiteur de frais de chauffage** posé directement sur chaque radiateur, pour les immeubles ayant une distribution verticale du chauffage (ou **d'un compteur d'énergie thermique**, posé à l'entrée de chaque logement, pour les immeubles ayant une distribution horizontale du chauffage.

> INFORMATIONS AUX LOCATAIRES

Ma Vie de Senior : votre nouveau rendez-vous d'information !

Dans le cadre de sa démarche Habitat Senior Services®, Habitat de la Vienne diffusera très bientôt une lettre d'information spécifiquement dédiée à ses locataires seniors (plus de 65 ans). Deux fois par an, les quelques 2 100 locataires seniors recevront dans leur boîte aux lettres, toute l'actualité passée et à venir les concernant.

Une mobilisation forte pour un lancement en janvier

Vous avez été nombreux à participer à l'appel à l'idée, lancé en septembre dernier, pour proposer un nom à cette nouvelle publication. Le jury du jeu-concours a ainsi retenu **Ma Vie de Senior, dont le premier numéro paraîtra dès le mois de janvier prochain** : des rubriques événements, conseils pratiques, témoignages, santé... mais aussi toutes les actions mises en place par l'Office pour sa clientèle senior.

A noter : Habitat de la Vienne proposera en janvier, 3 ateliers gratuits " Bien Vieillir Chez Vous " pour sensibiliser les seniors à l'aménagement de leur domicile et sur l'importance d'une bonne correction visuelle permettant de vieillir chez soi en toute sécurité. Prochains rendez-vous à Poitiers, Châtelleraut et Loudun.

Contact : Geneviève Chevalier, Chargée de Clientèle Seniors - 05 49 18 55 86

HABITAT DE VIENNE
L'habitat en votre service

N°1 2017

à propos ma vie de senior

LA LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES SENIORS D'HABITAT DE LA VIENNE

NOUVEAU : ATELIER BIEN VIEILLIR CHEZ VOUS

Edito
Aujourd'hui plus de 2 100 logements d'habitats de la Vienne sont occupés par une personne de plus de 65 ans et la plupart d'entre elles se trouvent dans le logement le plus longtemps possible. Pour rendre votre séjour plus agréable, Habitat de la Vienne a initié un projet qui vise à améliorer votre expérience de vie dans nos logements seniors. C'est pourquoi nous avons décidé de créer une lettre d'information dédiée à nos locataires seniors, nommée "Ma Vie de Senior". Cette lettre vous permettra de rester au courant de toutes les actualités et événements qui se déroulent dans nos logements seniors. Elle vous sera envoyée deux fois par an, en janvier et en juillet. Elle vous permettra également de participer à nos ateliers et ateliers "Ma Vie de Senior" qui ont lieu en novembre dans nos 5 nouvelles communes. Vous en saurez plus en parcourant cette lettre.

Sommaire
Edito P.1
Actualités P.2
Actualités P.3
Infos Pratiques P.4
Les numéros utiles P.4

Contact
Geneviève Chevalier, Chargée de Clientèle Seniors - 05 49 18 55 86

On vous dit tout...

LOI DE FINANCES 2018 : QUEL SERA L'IMPACT SUR LES LOCATAIRES ?

Au centre de tous les débats, la loi de finances 2018 et plus particulièrement l'article 52, réforme en profondeur la politique des loyers du parc social : une mesure qui inquiète Habitat de la Vienne qui se voit contraint de remettre en cause sa politique d'investissement et de réhabilitation des logements.



1,5 milliard d'euros d'économie

Voilà l'objectif demandé par le gouvernement en matière d'effort financier aux bailleurs sociaux dès 2018. Une mesure phare de la loi de finances qui cristallise à ce jour toutes les tensions pour l'avenir du logement social. En jeu, **l'article 52 de la loi de finances** qui prévoit une baisse des Aides Personnalisées au Logement (APL) en 2018, compensée intégralement par les bailleurs sociaux via une baisse de loyer de 50 à 60 euros par ménage allocataire. En clair, cette baisse ne fera rien gagner aux locataires mais représentera une diminution, sans précédent, des recettes d'Habitat de la Vienne **à hauteur de 4 millions d'euros, ce qui déstabilisera complètement son équilibre et la continuité de ses missions.**

Les conséquences pour Habitat de la Vienne

Modèle de logement social quasi unique en Europe, le parc social français pourrait néanmoins être fortement remis en cause. *"Jusqu'ici, nous construisions 200 logements neufs par an, souligne Henri Colin, Président d'Habitat de la Vienne. En 2018, nous ne pourrions nous engager que sur la construction de 80 nouveaux logements. En parallèle, nous devons préserver un fonds de roulement au bénéfice de nos locataires pour poursuivre nos actions d'entretien et de réhabilitation. Nous continuerons néanmoins de défendre nos locataires et leurs conditions de vie."* **Concrètement, en affaiblissant encore un peu plus les moyens d'Habitat de la Vienne, les mesures, par ricochet, pénaliseront davantage les locataires et les personnes en attente d'un logement social : maintenance, réhabilitation du parc, construction de logements, accompagnement de proximité des publics fragiles sont autant de missions mises en suspens pour 2018.**

L'avenir du logement social incertain

Acteur économique majeur pour le territoire, Habitat de la Vienne gère actuellement 11 432 logements sur 210 communes. **A l'échelle nationale, l'impact de la loi en 2018 représenterait 54 100 constructions de logements en moins et 103 100 logements non réhabilités.** Et les conséquences vont bien au-delà du monde du logement : toucher au loyer, c'est toucher indirectement aux capacités d'investissements et d'emprunt des bailleurs sociaux et, par répercussion c'est mettre en péril une économie, notamment dans le secteur du bâtiment où 146 000 emplois seraient menacés.

Votre APL a baissé de 5 € et ce n'est pas fini !

Votre APL a baissé de 5 € au 1^{er} octobre 2017 et le projet de loi de finances 2018 du gouvernement prévoit **une baisse des APL de 60 euros en janvier prochain.** Les bailleurs sociaux qui devront compenser cette décote par une baisse des loyers, ne pourront plus construire, ni réhabiliter, ni entretenir vos logements. Ce projet de loi constitue une menace pour le logement social et ses occupants. **Habitat de la Vienne se mobilise pour défendre vos intérêts.**

HLM en Danger !
Baisse des APL :
tous perdants,
tous concernés !

Présent les 17 et 21 octobre dernier pour lutter contre l'adoption du projet de loi de finances, **Habitat de la Vienne, associé à Ekidom, continue de protester contre la loi.**

Si vous aussi vous souhaitez participer à la mobilisation, rendez-vous sur :

www.union-habitat.org et signez la pétition Sauvons le logement social.

Devenez propriétaire

MONCONTOUR 28 RUE DE LA PIERRE LEVÉE VENTE PATRIMOINE



Description : Découvrez ce pavillon sur sous-sol total de 125 m² [avec double garage, lingerie et cave] comprenant une entrée, un double salon/séjour, une cuisine fermée, 3 chambres, une salle de bains et un wc. Parcelle de 3200 m². DPE : D
Prix de vente : **92 000 € (+ frais de notaire réduits)**

Pavillon - St Georges-lès-Baillargeaux [5 rue Régis Renard]



À vendre, pavillon de plain-pied de 69 m² comprenant une entrée, une cuisine fermée, une pièce de vie avec loggia, 2 chambres, une salle de bains, un wc, une lingerie et un garage. Jardin clos. DPE : D

Prix de vente : **110 000 € (+ frais de notaire réduits)**

Maison - Châtelleraut [37 rue Saint Jean]



À vendre, maison hyper centre de Châtelleraut comprenant au rez-de-chaussée : une entrée, un salon, une salle à manger et une cuisine. Au 1^{er} étage : chambre et salle de bains. Au 2^{ème} étage : chambre et combles aménageables. Cave. DPE : D.

Prix de vente : **40 000 € (+ frais de notaire réduits)**

Pavillon - Châtelleraut [160 rue des Loges]



À vendre, pavillon de 1953 sur 3 niveaux de 139 m² comprenant au rez-de-chaussée une lingerie, une cave et un garage. Au 1^{er} étage : Pièce de vie avec cuisine ouverte, salle de bains avec wc et salon. Au 2^{ème} étage : 4 chambres. Jardin clos. Proximité immédiate des écoles. DPE : D.

Prix de vente : **82 000 € (+ frais de notaire réduits)**



Habitat de la Vienne vous propose **un service de projection virtuelle (Rhinov)**, pour permettre aux potentiels acquéreurs de se plonger dans leur future habitation, grâce à des propositions d'aménagement sur 360°. Rendez-vous sur www.habitatdelavienne.fr

Frais de notaire réduits

pour les locataires Habitat de la Vienne [exonération des droits d'enregistrement]

Contact

Pour toute information sur les annonces, contactez

Julie Koessler
Assistante commerciale
j.koessler@habitatdelavienne.fr
06 11 30 35 80

Habitat de la Vienne
33, rue du Planty
BP 27 - 86180 Buxerolles
05 49 45 66 76

Toutes les annonces

sur www.habitatdelavienne.fr
rubrique « devenir propriétaire »